

Initiatives ministérielles

Pour bénéficier de cette préférence, les fournisseurs doivent pouvoir certifier que les biens qu'ils offrent sont entièrement produits au Canada ou que le produit final satisfait aux critères des règles d'origine.

Pour les services, la valeur du travail complété au Canada par le personnel établi au Canada doit généralement représenter 80 p. 100 de la valeur de la soumission.

Je viens justement du secteur des PME et je sais quelles sont les attentes et les difficultés qu'elles rencontrent quotidiennement.

• (1750)

Le système d'achat de l'invitation ouverte à soumissionner est la pierre angulaire de la vaste réforme entreprise par le gouvernement dans le domaine de l'attribution des contrats.

Ces réformes portent fruit. Ainsi, la Chambre de commerce des Bois-Franc, du comté de Lotbinière, qui est le comté voisin du mien, a su utiliser habilement les ressources que nous mettons à sa disposition pour permettre à des entreprises régionales de décrocher des contrats gouvernementaux pour près de 300 000 \$ depuis un peu plus d'un an; et de même pour la firme Micromall Corporation de Vancouver, et de la Distributed Systems Links de Gloucester et encore des Services cartographiques 2+1 Inc. de Gatineau, et ainsi de suite.

Le député veut que l'on octroie davantage de contrats aux PME canadiennes. Il me fait plaisir de lui annoncer que 80 p. 100 de nos fournisseurs sont justement des PME, et ce, sans tenir compte du phénomène de sous-traitance. Comme vous le savez, monsieur le Président, on peut accorder un contrat à un seul maître-d'oeuvre, mais sachez que ce sera des centaines de petites entreprises réparties d'un bout à l'autre du pays qui exécuteront probablement les travaux de sous-traitance, ce qui signifie que ce sont encore les PME qui sont des partenaires majeurs pour le gouvernement fédéral.

Je voudrais dire au député de l'opposition que le gouvernement travaille de concert avec les PME canadiennes, que le secteur des PME est vital pour notre économie, que nous avons créé des politiques très innovatrices pour aider nos PME et que nos PME profitent pleinement de ces politiques.

Monsieur le Président, en terminant, nous tous Canadiens devons démontrer notre force et notre détermination à faire face aux enjeux économiques internationaux et nous devons être plus compétitifs. C'est pour cette raison que nous avons révolutionné le système d'achat du gouvernement canadien afin de maximiser l'avantage concurrentiel de nos entreprises sur les marchés nationaux et internationaux.

Nous avons un seul but, soit la sécurité et la prospérité des Canadiens et des Canadiennes, et celle de nos enfants et de nos petits-enfants.

[Traduction]

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion ce soir de participer au débat sur cette motion touchant les petites entreprises.

Tout d'abord, je veux féliciter le député d'avoir présenté cette motion qui est importante, selon moi, car elle tend à appuyer nos petites entreprises. Elle reconnaît l'importance de pouvoir compter sur un secteur des petites entreprises robuste au Canada. Elle offre un certain appui ainsi que de l'espoir à ce secteur, et elle vise à lui redonner confiance. Chose certaine, cette confiance et cet espoir sont vraiment nécessaires à l'heure actuelle.

Une bonne partie de nos chefs de petite entreprise perdent confiance dans l'économie, ce qui n'est pas surprenant lorsqu'on songe au nombre record de faillites et au nombre de chômeurs, 1,5 million environ, ainsi qu'à la faible croissance de l'économie. Je peux comprendre pourquoi les chefs de petite entreprise ne jugent pas le gouvernement capable de nous tirer de la récession actuelle.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a effectué une étude, et je voudrais vous répéter exactement ce qu'on y disait au sujet de la confiance dans le secteur de la petite entreprise; voici:

Une insatisfaction profonde à l'égard du gouvernement explique en grande partie le peu de confiance des intéressés.

Ce ne sont pas là mes paroles, mais bien les termes utilisés dans une étude effectuée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. On dit simplement que le manque de confiance des chefs de petite entreprise est surtout attribuable au fait qu'ils sont très insatisfaits du gouvernement.

On a précisé ensuite certains domaines où la politique du gouvernement est très mal accueillie par les chefs d'entreprises. Ces derniers s'inquiétaient surtout de la politique fiscale. En effet, 80 p. 100 de ceux qui ont répondu à l'enquête en question ont déclaré qu'ils s'inquiétaient vivement des impôts élevés. Le gouvernement le savait, mais il est quand même allé de l'avant et a décidé de mettre en oeuvre sa TPS au moment même où on avait vraiment besoin des dépenses à la consommation pour stimuler la croissance économique.

Que se passe-t-il donc depuis l'entrée en vigueur de cette taxe? Les ventes au détail en souffrent. De plus en plus de gens traversent la frontière pour aller faire leurs emplettes aux États-Unis. En fait, depuis 1986, le nom-